Les cahiers transfrontaliers d'EURES

Luxembourg n°3/2005

édito /

Dans le cadre de la collaboration entre **EURES** et l'**OIE** (Observatoire Interrégional de l'Emploi), nous avons demandé au Dr. Géry Coomans, Directeur de GeoLabour et précédemment Directeur de Recherches ISMEA (Institut de Sciences Mathématiques et Economiques Appliquées), d'établir les perspectives du marché du travail dans la Grande Région, à la lumière des projections démographiques et éducatives.

C'est ce double éclairage d'un marché pris en considération dans sa globalité qui fait l'originalité de l'étude dont une synthèse est présentée ici.

Le texte intégral sera publié, fin 2005, dans les Actes du Séminaire « Dimensions socio-économiques de la mobilté transfrontalière » qui s'est tenu à Luxembourg les 14-15 mars 2005.

Lothar Kuntz et Arthur Tibesar

Le marché du travail dans la Grande Région à la lumière des perspectives démographiques et éducatives

Géry Coomans, Directeur GeoLabour

Les dernières projections démographiques au niveau national émises par Eurostat font état d'une progression plus soutenue des chiffres de population du Grand-Duché : à l'horizon 2025, la population atteindrait 544.000 personnes, alors que les projections établies en 2000 annonçaient 515.000 personnes – soit une augmentation de plus de 5%, ou encore une augmentation de plus de 7% par rapport à la population de 2000. Ce réajustement est quasiment entièrement imputable à une révision à la hausse des hypothèses d'immigration.

Les évolutions récentes montrent quelques changements d'ordre structurel, dont les effets pourraient s'accuser dans les années à venir. Le trait le plus marquant est illustré par la **Lorraine** : après les années de crise et les exodes importants, la fin des années 1990 montre une « sortie de crise » manifeste, avec une diminution caractérisée des sorties – et cela pour tous les âges.

De manière semblable, la **Sarre** voit l'ampleur de l'exode diminuer de manière sensible. La **Rhénanie-Palatinat** passe d'un bilan négatif à un bilan largement positif à la fin des années 1990. La **Wallonie** voit son bilan négatif s'accuser, mais celui-ci doit beaucoup aux sorties du Hainaut, alors que les chiffres pour les autres provinces wallonnes sont à peine significatifs. Mais, considérant l'ensemble de la Grande Région – et a fortiori en prenant en compte l'immigration vers le Grand-Duché – il est patent qu'à la seule exception du Hainaut, les facteurs de répulsion s'atténuent. Les tendances suggèrent que même la Lorraine et la Sarre se rapprochent des valeurs de neutralité.

Mobilité interrégionale quinquennale nette
Âge 15-64 (X 1000)

	1985-1990	1990-1995	1995-2000
Brabant Wallon	5	6	2
Hainaut	-11	-10	-15
Liège	-2	-2	-5
Luxembourg (B)	1	2	1
Namur	2	2	1
Wallonie	**-5**	**-2**	**-16**
Koblenz	-5	0	19
Trier	-3	-7	3
Rheinhessen-Pfalz	-1	-4	11
Rheinland-Pfalz	**-9**	**-11**	**33**
Saarland	**-7**	**-35**	**-10**
Lorraine	**-67**	**-44**	**-22**
Total	**-88**	**-92**	**-15**

Source : GeoLabour

Carte 1 : Croissance décennale (%) de la population d'âge actif (15-64 ans) - 2000-2010

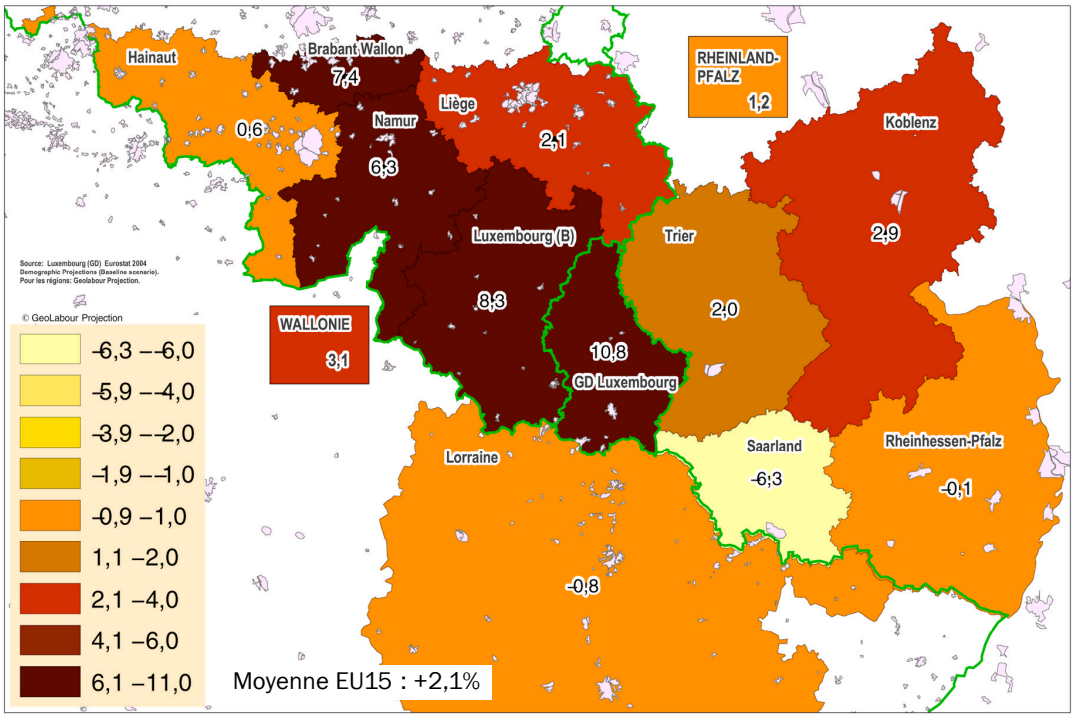

Les cartes 1 et 2 illustrent l'évolution de la population d'âge actif (soit les 15-64 ans) pour la première et la deuxième décennie du siècle. On observe que cette décennie-ci connaîtrait encore une croissance résiduelle de la population active.

Carte 2 : Croissance décennale (%) de la population d'âge actif (15-64 ans) - 2010-2020

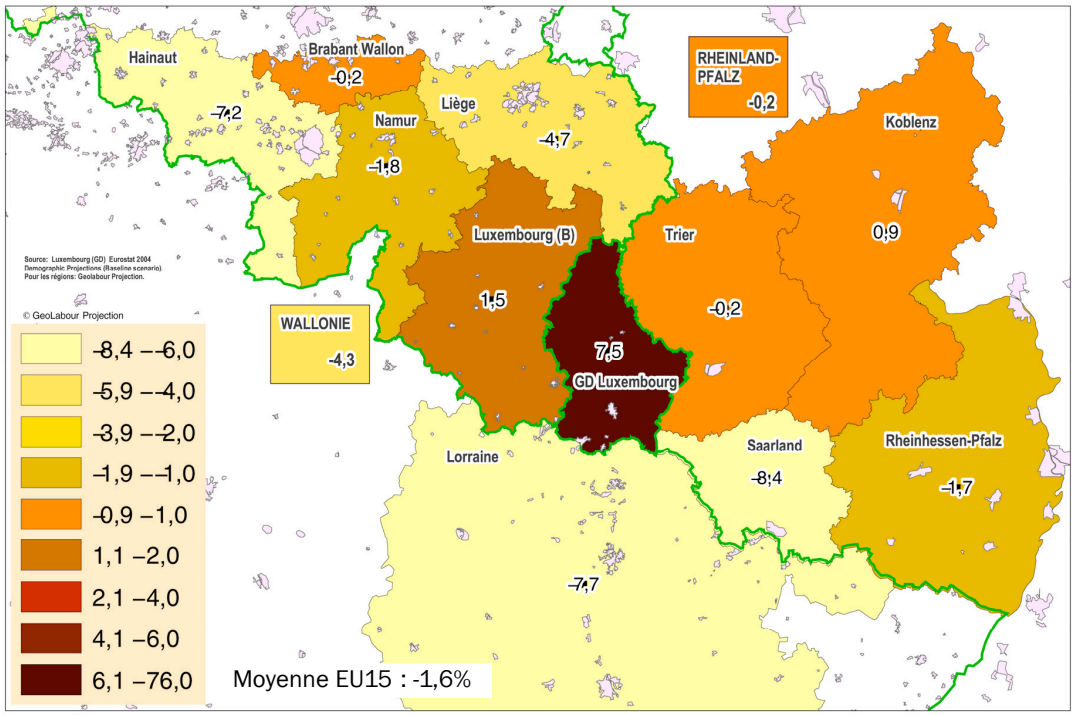

Rétrécissement significatif de l'offre de travail

Après le maximum atteint en 2011, la deuxième décennie marquerait une décroissance très progressive de la population d'âge actif.

Par rapport à ces moyennes, seul **le Grand-Duché** connaîtrait encore des croissances significatives : plus de 10% pour la décennie actuelle, plus de 7% sur la décennie suivante.

La Wallonie perdrait davantage sur la deuxième décennie (-4.3%) qu'elle ne gagnerait sur la décennie actuelle (+3.1%).

La Lorraine, stagnante sur la décennie présente (-0.8%), verrait la baisse se précipiter après 2010 (-7.7% sur la deuxième décennie).

La Sarre verrait la deuxième décennie accentuer la baisse (-6% pour la décennie actuelle, -8% pour la suivante).

Les évolutions de **la Rhénanie-Palatinat** sont les moins marquées, avec une quasi-stabilité tout au long de la période : se conjuguent ici les effets combinés d'un baby-boom atténué qui ne survint, en Allemagne, que dans les années 1960 et d'un apport continu d'entrants provenant d'autres régions – avec dès lors des récessions qui ne se précipiteront qu'après 2020.

Toutefois, l'analyse des **cartes 1 et 2** suggère aussi que si la décennie actuelle désigne un axe Bruxelles – Luxembourg comme zone de croissance résiduelle plus soutenue, la deuxième décennie ne laisserait, à côté du Grand-Duché, que la province belge homonyme avec un reliquat de croissance. Toutes les autres régions entreraient, avec la deuxième décennie, dans une phase de rétrécissement significatif de l'offre de travail.

Les **cartes 3 et 4** montrent que le retournement pour les effectifs de jeunes entrants, soit le groupe des 15-24 ans, serait encore beaucoup plus prononcé.

Déjà **la Lorraine** verra les effectifs de jeunes baisser de plus de 1% par an à partir de 2005, ramenant l'index à 83 en 2020 (base 100 en 2000).

En **Wallonie**, la décennie présente voit les derniers rejetons des baby boomers d'après guerre qui viennent encore gonfler le groupe des 15–24 ans (+5% sur la décennie actuelle). Mais par effet reporté de l'érosion rapide de la fécondité dans les années 1970, la décennie suivante montre des régressions d'autant plus fortes là où elles se sont nourries d'un exode plus marqué – comme dans le Hainaut.

Dans les **régions allemandes**, pour la décennie actuelle, l'effet est plus marqué avec l'arrivée des rejetons des baby boomers des années 1960 (+17% sur la décennie actuelle), mais les régressions de la décennie suivante sont générales, et encore plus marquées là où les exodes des années 1980 ont réduit la natalité : en Sarre, le nombre de jeunes diminue de 22% entre 2010 et 2020, où l'on a la promesse de goulets caractérisés.

Enfin, le **Grand-Duché** ne connaîtrait, pour ce qui est de l'effectif de jeunes, qu'un ralentissement de la croissance : 18 % pour la décennie présente, encore 8% pour la décennie suivante – avec une stabilité à l'indice 127 après 2015 jusqu'en 2025. Encore est-il patent, dès lors que le taux de fécondité au Grand-Duché est revenu autour de 1.6, que la suite dépendra beaucoup de l'immigration effective. A l'horizon 2020, il demeure que le Grand-Duché est seul à maintenir l'effectif de jeunes.

A bien la considérer, l'inversion de tendance quant aux taux d'emploi des travailleurs vieillissants a beaucoup à voir avec le grand retournement démographique : l'âge où le marché du travail pouvait fonctionner par sélection des plus flexibles touche à sa fin. Désormais, par effet de raréfaction démographique, le marché du travail est contraint d'aller puiser dans les réserves disponibles, là où elles se trouvent. Ainsi, les avancées de la participation féminine au marché du travail, qui ont assuré 60% de la progression totale de l'emploi des Quinze entre 1996 et 2003, doivent désormais aller en se ralentissant, même s'il reste de larges marges de progression.

A ne prendre en compte que les effectifs totaux en âge de travailler, la Grande Région se retrouve donc devant des perspectives contrastées. Partant d'un taux d'emploi bas – après l'érosion due aux crises industrielles – elle dispose apparemment de larges réserves.

En 2003, il n'y avait que la Rhénanie-Palatinat qui affichait un taux d'emploi (à peine) supérieur à la moyenne européenne (66.8% contre 64.5%), alors que la Lorraine et la Sarre passaient à peine le cap des 60% et que la Wallonie affichait 55% - tout cela encore très en deçà des taux de plus de 70% des pays Nordiques, des Pays-Bas ou du Royaume-Uni. Mais cette fois, la stagnation ou la réduction de la population d'âge actif qui est au dénominateur du taux d'emploi aboutira à ce que même des croissances modérées de l'emploi viendront relever de manière soutenue les taux d'emploi, aboutissant à retourner le marché du travail en marché vendeur, alors qu'il est encore un marché acheteur.

En Lorraine, un volume d'emploi qui demeurerait inchangé par rapport à son niveau de 2003, se combinant à la régression démographique, aboutirait à pousser le taux d'emploi de 5 points à l'horizon 2020 (de 60 à 65%); en Sarre, l'emploi constant amènerait le taux d'emploi de 60.6 à 67.6% sur la même période. En Rhénanie, il suffirait de 0.5% de croissance annuelle du volume de l'emploi pour pousser le taux d'emploi au-delà des 70% à l'horizon 2020.

Toutefois, à l'opposé, il faudrait 1.2% de croissance annuelle de l'emploi en Wallonie pour atteindre ces 70% en 2020, et 1.5% au Grand-Duché.

Ceci suggère qu'au plan de la Grande Région, seule la Wallonie, outre le Grand-Duché, garderait des réserves significatives de croissance, alors que les régions allemandes ou la Lorraine paieraient un prix élevé à la régression démographique.

Carte 3 : Croissance décennale (%) du groupe d'âge 15-24 ans - 2000-2010

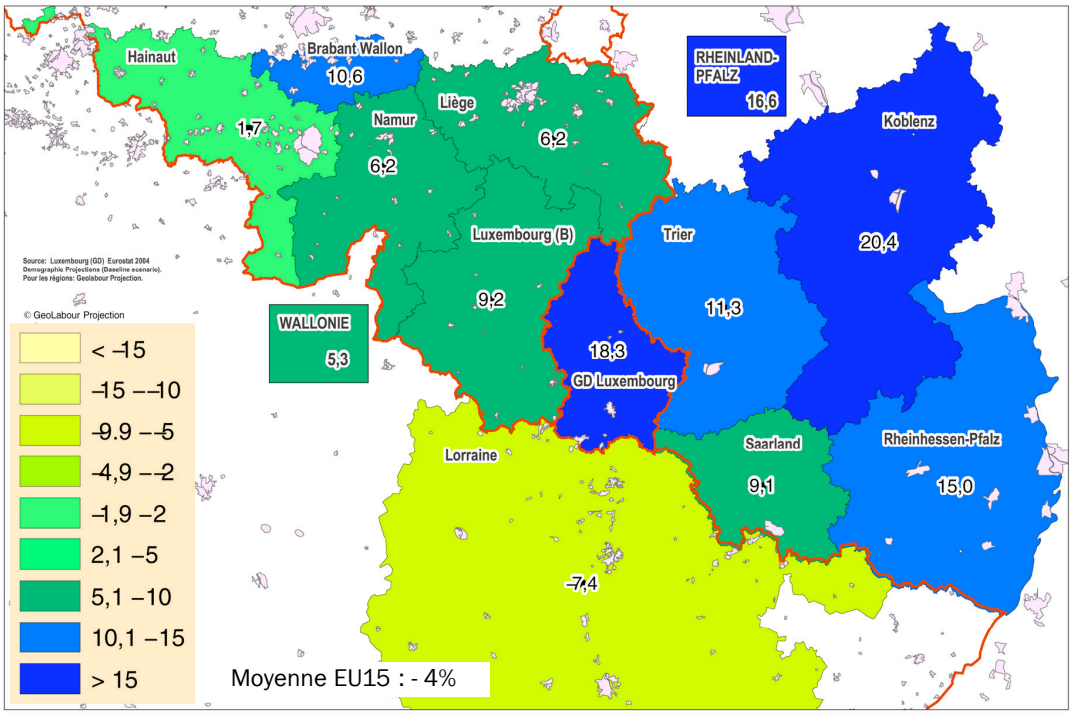

Carte 4 : Croissance décennale (%) du groupe d'âge 15-24 ans - 2010-2020

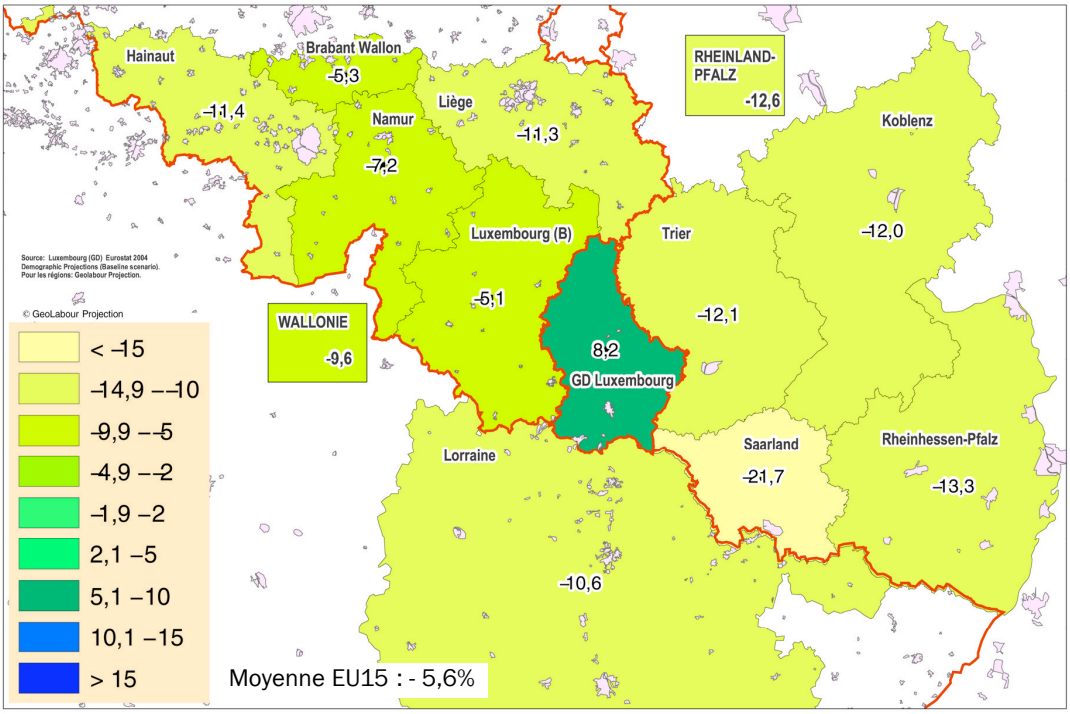

Evolution qualitative : des perspectives contrastées

Il faut évidemment aller au-delà des nombres globaux, et s'attacher aux aspects qualitatifs de la force de travail. D'emblée, une grande prudence s'impose dans l'interprétation des indicateurs relatifs à la « qualité ». Prendre à leur valeur faciale les titres scolaires en tant que marqueur des niveaux de qualification, revient souvent à sacrifier beaucoup à l'époque antérieure – lorsque le diplôme scolaire servait de marqueur professionnel, distribuant les rôles techniques et assignant à des trajectoires professionnelles fermées qui dupliquaient et renforçaient les stratifications propres à une société encore très réticente à s'ouvrir.

Nonobstant ces réserves importantes, la prise en compte des niveaux éducatifs, surtout lorsqu'ils affichent les progressions importantes qui constituent un des traits dominants de l'Europe, demeure extrêmement instructive.

Deux caractéristiques demeurent en effet incontournables.

D'une part, le taux d'emploi est universellement corrélé, et fortement, au niveau éducatif.

Au plan de l'Europe à Quinze, les écarts sont conséquents : en se limitant aux groupes d'âge postscolaire (25-64 ans), les taux d'emploi sont de 56% pour ceux qui n'ont pas atteint le niveau du secondaire supérieur, de 74% pour ceux qui l'ont atteint et de 84% pour ceux qui ont atteint le niveau du tertiaire (soit le « bac+2 » ou le niveau de la CITE 5-7). Cette hiérarchie claire des taux d'emploi selon le niveau éducatif implique aussi que les écarts de pays à pays, s'ils peuvent être conséquents pour des moins qualifiés, sont beaucoup plus minces au niveau du tertiaire, ne laissant dès lors que très peu de marges pour relever les taux d'activité. Sans doute observera-t-on que le taux d'emploi de ceux qui ont atteint le niveau tertiaire en France est le plus bas d'Europe (77%, par rapport aux 84% de la moyenne européenne), mais même dans ce cas, les marges de flexion des taux d'activité ou d'emploi sont considérablement plus limitées qu'elles ne le seraient pour les moins qualifiés.

Cela implique aussi que l'élargissement de l'offre se retrouve ici dans une dépendance étroite de la « production » du système éducatif : à moins d'avoir davantage de jeunes formés au niveau supérieur, l'offre rétrécirait.

D'autre part, et contrairement à qui était requis par les formes organisationnelles propres à l'âge d'or industriel, l'âge des T.I.C. (technologies de l'information et des communications) se retrouve dans la dépendance étroite d'une offre de travailleurs qualifiés : tant aux Etats-Unis qu'en Europe, les années récentes montrent de manière indubitable que la croissance de l'emploi en général repose d'abord sur la croissance de l'emploi de ceux ayant atteint le niveau tertiaire : entre 1996 et 2003, pour l'Union à Quinze, la croissance moyenne de l'emploi a été de 1.4% par an, mais celle de l'emploi de personnes au niveau tertiaire a été de 2.9% par an – soit un rapport de 2 à 1, guère différent de ce qu'il fut aux Etats-Unis depuis le début des années 1990.

En même temps, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis, l'emploi des personnes n'ayant pas atteint le niveau du secondaire supérieur a été constamment négatif – ce qui pourrait même être une bonne nouvelle dans le combat contre l'exclusion des moins qualifiés si du moins leur nombre baissait davantage, ce qui n'est pas établi partout.

Dans ce cadre-là, l'évolution de l'offre de travail par niveau éducatif acquiert une importance stratégique. **D'une part,** elle est ce qui autorise ou non, dans chacune des activités, les stratégies de haute valeur ajoutée – laquelle est indispensable lorsque la globalisation pénalise les immobilismes. **D'autre part**, et sur le plan le plus général, cette progression des niveaux éducatifs est très exactement ce qui permet aux régressions démographiques de déboucher non pas sur la débâcle économique, mais sur la compensation des moindres quantités par des surcroîts de qualité. En cela, à chaque fois que l'on observe une progression significative des niveaux éducatifs, il y a lieu de considérer que la société vieillissante progresse vers une sortie par le haut, plutôt que de céder aux facteurs de déclin.

Les **cartes 5 et 6** montrent la part de diplômés du supérieur parmi les 25-64 ans en 2003, et la projection de cette part à l'horizon 2020 – où il est supposé que les progressions des niveaux éducatifs d'une génération sur l'autre se poursuivent au même rythme (extrapolé sur une tendance *loglinéaire*) qu'au cours des années récentes – la période 1996-2003 servant ici de référence. Relevons d'abord qu'au niveau de l'Europe à Quinze, 21% du groupe d'âge 25-64 ans avait atteint le niveau tertiaire. La Wallonie indique 25% - où l'incidence des 39% du Brabant Wallon, branché sur la capitale, n'est pas décisive. La Lorraine et la Sarre, sinon le Grand-Duché lui-même, montrent les parts les plus basses – où l'on est tenté de voir l'ombre portée des stratifications propres aux logiques industrielles anciennes. La Rhénanie-Palatinat, avec 20.5% de niveau supérieur, est très proche des moyennes allemandes – mais l'Allemagne se distingue en Europe par des parts de niveau bas (moins que le secondaire supérieur) à seulement 23% contre 37% en moyenne des Quinze.

A l'horizon 2020, cette part de diplômés du supérieur passerait pour les Quinze à 26.9%, par le fait d'une progression générationnelle soutenue. Certes, les progressions seraient beaucoup plus considérables en Espagne par exemple – où un effet « jeune république » porterait la part des diplômés du supérieur à représenter 42% pour le groupe d'âge 25-34 ans en 2020, et même à 47% pour les femmes dans le même groupe d'âge, l'Espagne n'étant alors devancée que par la seule Norvège. Mais tant la Lorraine que la Wallonie semblent devoir connaître des progressions appréciables. Considérant l'ensemble des 25-64 ans, la part de diplômés du supérieur passerait à 33.4% en Wallonie et à 27.7% en Lorraine. Les progressions seraient très modérées au Grand-Duché. Elles seraient marginales en Rhénanie-Palatinat, et carrément négatives dans la Sarre – où la dernière décennie montre une franche régression.

Carte 5: Part (%) du groupe d'âge 25-64 ans au niveau éducatif supérieur - 2003

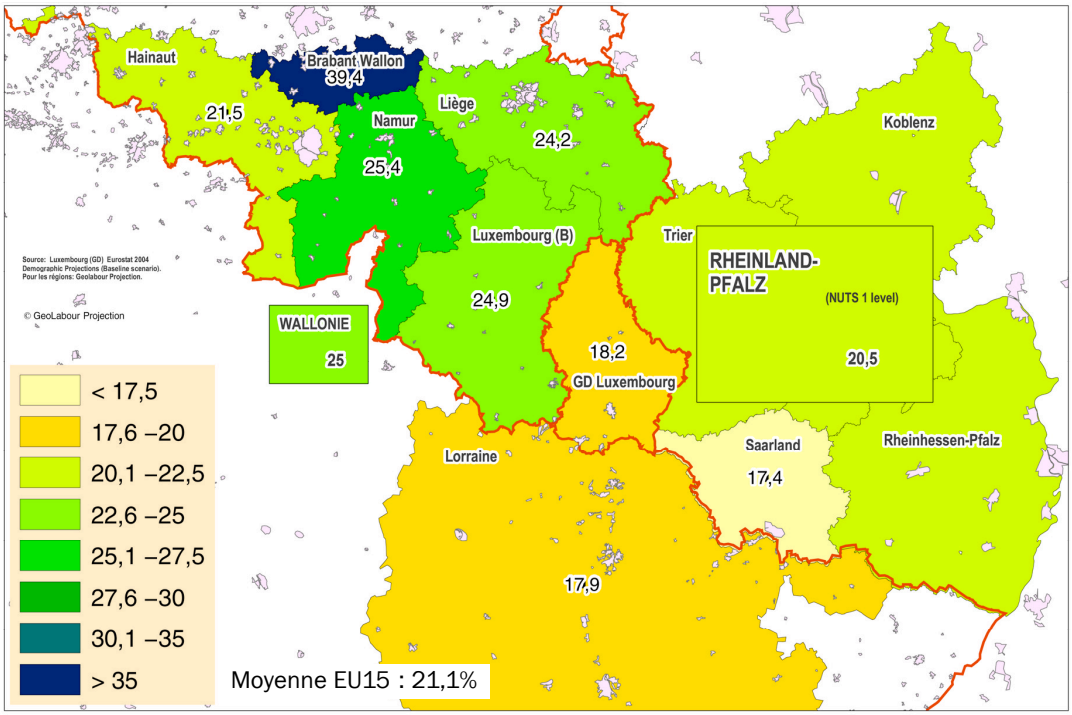

Carte 6 : Part (%) du groupe d'âge 25-64 ans au niveau éducatif supérieur - 2020

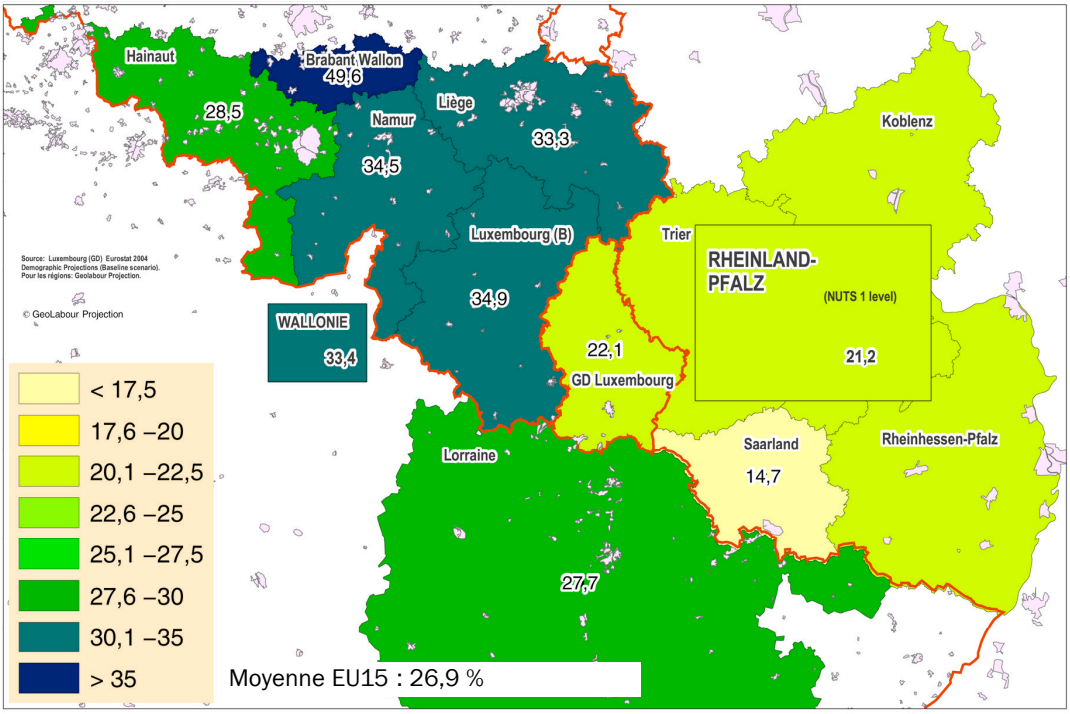

Carte 7: Croissance annuelle potentielle de l'emploi au niveau éducatif supérieur
Groupe d'âge 15-64 ans - 2003-2010

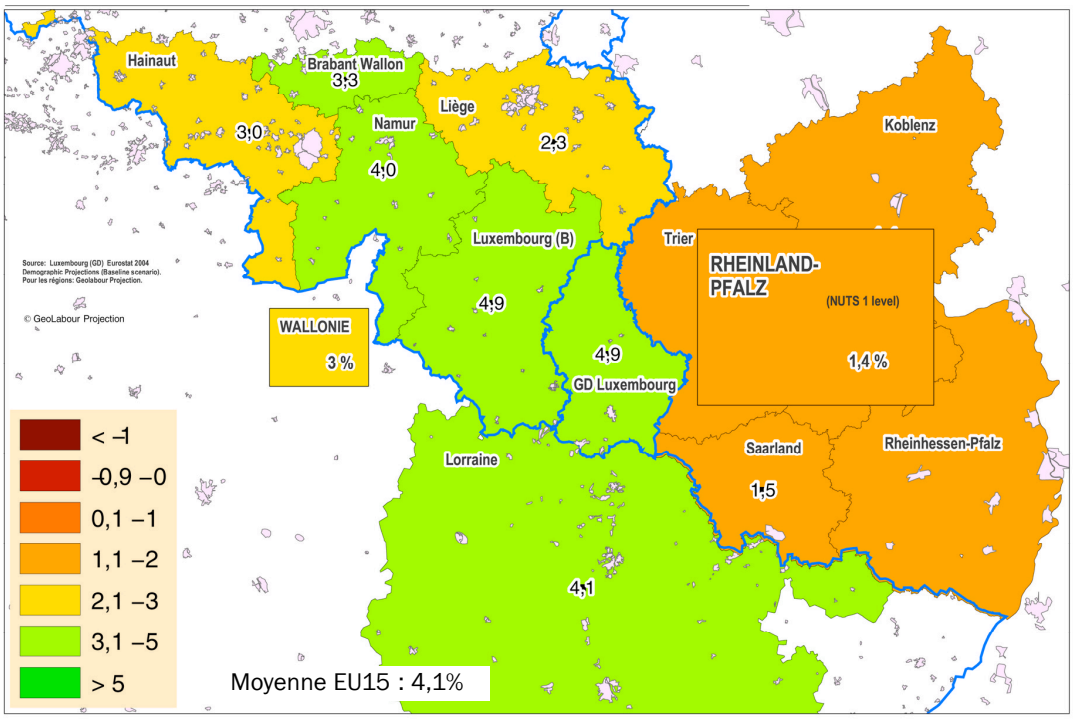

Carte 8 : Croissance annuelle potentielle de l'emploi au niveau éducatif supérieur
Groupe d'âge 15-64 ans - 2010-2020

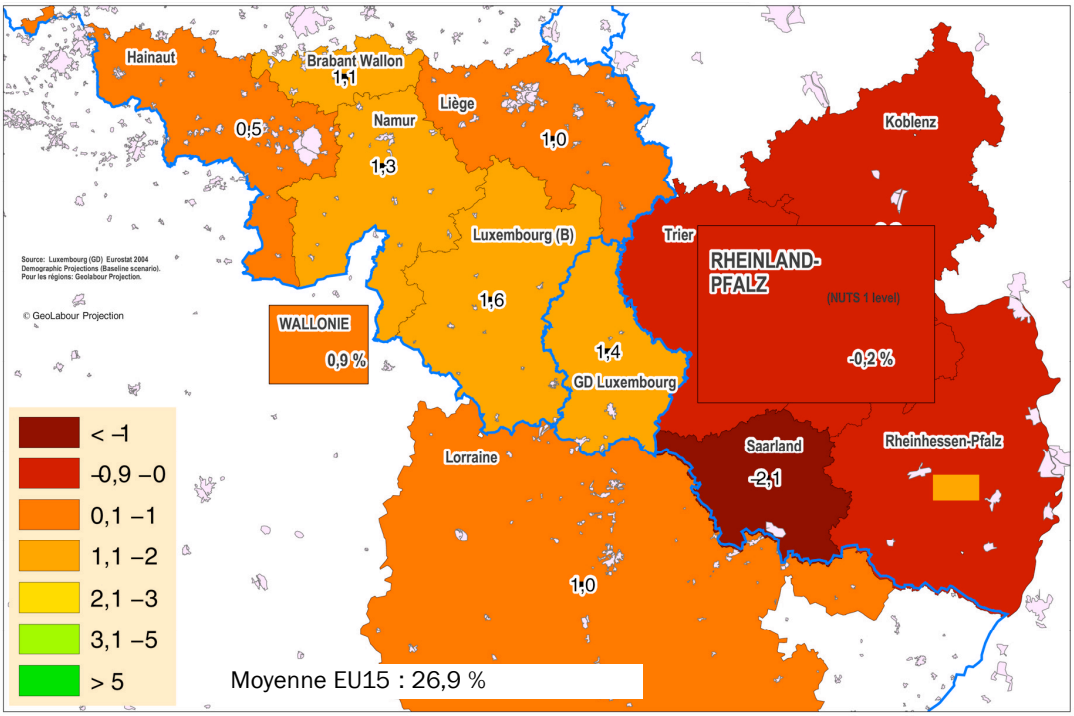

Enfin, en croisant les projections démographiques et les projections par niveau éducatif, en tenant compte des taux d'emploi de départ et des taux d'emploi qui pourraient être atteints si chacun s'alignait sur les niveaux les plus élevés d'Europe pour chaque sexe, chaque groupe d'âge et chaque niveau éducatif et en prenant en compte l'importance centrale de l'offre de travailleurs au niveau éducatif supérieur, on peut se donner une estimation des potentiels de croissance de l'emploi dans chacune des régions. Les **cartes 7 et 8**, établies sur ces bases, montrent à nouveau des perspectives inégales, à la fois dans l'espace et dans le temps.

Au plan de l'Union à Quinze, la décennie présente semble présenter de belles marges de progression : l'emploi des personnes au niveau éducatif supérieur pourrait croître, sous les conditions énoncées plus haut, à un rythme annuel supérieur à 4%, et cette perspective semble positive, étant néanmoins soumise à la condition que les taux d'activité puissent bénéficier d'une flexion suffisante, manière de les amener au niveau des « bonnes pratiques » dont les pays nordiques donnent l'exemple.

La **carte 7** suggère, pour la décennie présente, que les meilleures perspectives de croissance sont à nouveau localisées le long de l'axe Bruxelles-Luxembourg – mais cette fois l'axe se prolonge jusqu'en Lorraine, par la grâce des belles progressions des niveaux éducatifs qui s'y observent. Mais même le Hainaut se voit offrir des marges appréciables, avec une croissance potentielle de 3% par an de l'emploi au niveau éducatif supérieur. A l'opposé, les régions allemandes se verraient fortement contraintes par une croissance qui ne pourrait dépasser les 1.5% par an pour l'emploi au niveau éducatif supérieur.

Par contre, pour la décennie suivante, soit les années 2010 à 2020, le resserrement des marges serait général, à moins que celles de la première décennie aient été laissées en friche pour n'être mobilisées qu'au cours de la deuxième décennie. On observe que la croissance potentielle pour l'Europe des Quinze serait limitée à moins de 1% par an. Dans la Grande Région, cette croissance annuelle plafonnerait autour de 1.5% dans les deux Luxembourg, mais elle ne dépasserait pas 1% dans le Hainaut, dans la province de Liège et en Lorraine. L'absence avérée de progression générationnelle des niveaux éducatifs interdirait toute croissance en Rhénanie-Palatinat, et provoquerait même une contraction sensible – soit moins 2 % par an – en Sarre.

Des perspectives peu favorables

Face à des perspectives démographiques peu favorables, ceci aboutit à l'obligation impérative de placer les questions liées à la qualité de la main-d'œuvre au rang des premières priorités. Il est bien évident que la réforme des systèmes éducatifs doit jouer ici un rôle central : renonciation aux anciens systèmes de « sélection par l'échec », promotion des dispositifs basés sur des modules éducatifs plutôt que sur des cycles longs à fort taux d'échec – toutes réformes qui reviennent à mettre en cause ces anciennes logiques de sélection, au motif précis que la raréfaction démographique n'autorise plus des sélections faisant la part si belle aux vieilles stratifications, si portées à imposer leurs propres règles à tous les niveaux.

Toutefois, outre cette obligation de moderniser le système éducatif, la pression irréversible de la démographie invite à étendre la réforme très au-delà. L'élargissement de l'accès à la formation permanente devient un facteur décisif, non moins que la nécessité de renouveler l'ensemble des catégories analytiques qui font encore trop dépendre la définition des qualifications des anciens systèmes industriels. On verra alors, et par exemple, que doit être remise en cause la notion d'emploi non-qualifié : les compétences multiples que requiert, de plus en plus, toute forme de travail, devront être reconnues, dévoilées et analysées, en sortant des vieux schèmes dont nos inerties s'accommodent. Ce sera, bientôt, la condition du maintien d'une croissance de la productivité. Ce sera en tout cas, la condition pour qu'une société vieillissante préserve sa capacité à assurer la satisfaction des besoins.

Ont collaboré à ce numéro :

Géry Coomans (GeoLabour)
Lothar Kuntz et Christian Wille (Info-Institut)
Arthur Tibesar et Fabienne Jacquet (Cellule EURES de l'ADEM)
Avec le soutien financier du programme EURES de l'Union Européenne (europa.eu.int/eures) et du Programme Interreg III - EBird

EURES Luxembourg

Une collaboration ADEM - CEPS/INSTEAD
Rue Bender, 1 • L-1229 Luxembourg
Tél : 00 352 478 53 89 - 54 78
FAX : 00 352 26 19 08 21
jean.hoffmann@adem.etat.lu
arthur.tibesar@adem.etat.lu
fabienne.jacquet@adem.etat.lu

CRD EURES Luxembourg

Franz Clément
BP 48 • L-4501 Differdange
Tél : 00 352 58 58 55 531
FAX : 00 352 58 55 53
franz.clement@ceps.lu

Coordinations EURES Transfrontaliers

EURES PED - Joël de Marneffe
Tél : 00 352 58 58 55 549
joel.demarneffe@ceps.lu

EURES SLLR - Fédéric Chomard
Tél : 00 49 681 954 13 27
fchomard@info-institut.de